

## Comment s'inscrire à Mod'Emploi ?

- Présentez-vous auprès de l'Office régional de placement neuchâtelois (ORPN), **muni de votre carte AVS et de votre permis de domicile (ou de séjour)** afin de vous inscrire à l'assurance-chômage et obtenir un rendez-vous avec un conseiller en personnel.
- Si vous n'avez pas de carte AVS, la caisse de compensation est compétente pour vous en délivrer une.
- Ouvrez un compte salaire (banque ou poste).
- Passez à la caisse de chômage de votre choix pour demander l'ouverture d'un dossier.
- Rendez-vous à l'entretien fixé par l'ORPN, **avec les documents suivants** :
  - carte AVS
  - permis de domicile ou de séjour
  - copie des bulletins scolaires
  - copie de certificats de fin d'études ou de préapprentissage
  - copie de certificats de travail
  - copie de contrat de travail ou apprentissage
  - lettre de licenciement
  - dernier décompte de salaire
  - éventuelles preuves de recherches d'emploi ou d'apprentissage.

## Adresses :

- **Mod'Emploi**  
**Site de Neuchâtel**  
Rue des Amandiers 2  
2000 Neuchâtel  
Tél : 032/717.73.90  
Email : semo.neuchatel@ne.ch
- **Mod'Emploi**  
**Site de La Chaux-de-Fonds**  
Rue de la Jardinière 157  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél : 032/717.73.78-79  
Email : semo.chx@ne.ch
- **Service de la Cohésion sociale**  
Rue des Amandiers 2  
2000 Neuchâtel  
Tél : 032/ 717.73.80
- **Office du marché du travail (OMAT)**  
**Secteur ORP - ProEmployés**  
Rue du Parc 119  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél : 032/ 889.68.15  
Email : OMAT.formation@ne.ch  
[www.ne.ch/emploi](http://www.ne.ch/emploi)



## Pour qui?

- Jeunes libérés de la scolarité obligatoire,
- sans formation,
- en rupture de contrat d'apprentissage,
- en recherche de solution de formation,
- en vue d'une insertion professionnelle.

## Pourquoi?

- Pour définir et concrétiser votre projet professionnel.



## Comment ?

- En faisant un bilan de :
  - votre savoir,
  - vos expériences,
  - vos compétences,
  - vos points forts,
  - vos points faibles.
- Vous créez un plan d'action pour la mise en œuvre de votre projet professionnel.
- Vous vous préparez au monde professionnel par des activités et un rythme de travail adapté.
- Vous formulez un projet qui tient compte de votre motivation, de vos intérêts et de vos attentes.
- Sans hésitation, contactez Mod'Emploi pour recevoir les informations qui vous manquent.

## Programme

- **Durée :**  
6 mois (éventuellement renouvelables une fois).
- **Lieux d'activités :**  
Sur deux sites ; à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.
- **Complément de connaissances :**  
Principalement en français et en mathématiques.
- **Stages professionnels :**  
Pour découvrir des métiers ou confirmer un choix selon les intérêts et aptitudes des participants.
- **Soutien :**  
Dans la recherche d'un contrat d'apprentissage, d'une entrée dans une école ou d'une place de travail.
- **Différentes activités :**  
Mod'Emploi propose un encadrement socioprofessionnel afin de définir et concrétiser un projet d'insertion durable, à l'aide de différents ateliers thématiques : menuiserie, métiers de la restauration, informatique et « création ». La mesure propose des cours de français, de mathématiques et de techniques de recherches d'emploi.

- **Salaire :**  
Une indemnité est versée en fonction des dispositions légales.

## Encadrement

Une équipe de formateurs ayant l'expérience du travail en entreprise, de l'enseignement et de l'animation assure la conduite du programme pour aider les participants dans leurs recherches d'une solution.

## Le cadre légal

**Mod'Emploi** est une mesure de l'assurance-chômage financée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), le département de l'économie et de l'action sociale du canton de Neuchâtel et les communes neuchâtelaises. Ce programme reçoit le soutien du Service de l'emploi.

La mesure est placée sous la responsabilité du **Service de la cohésion sociale**.